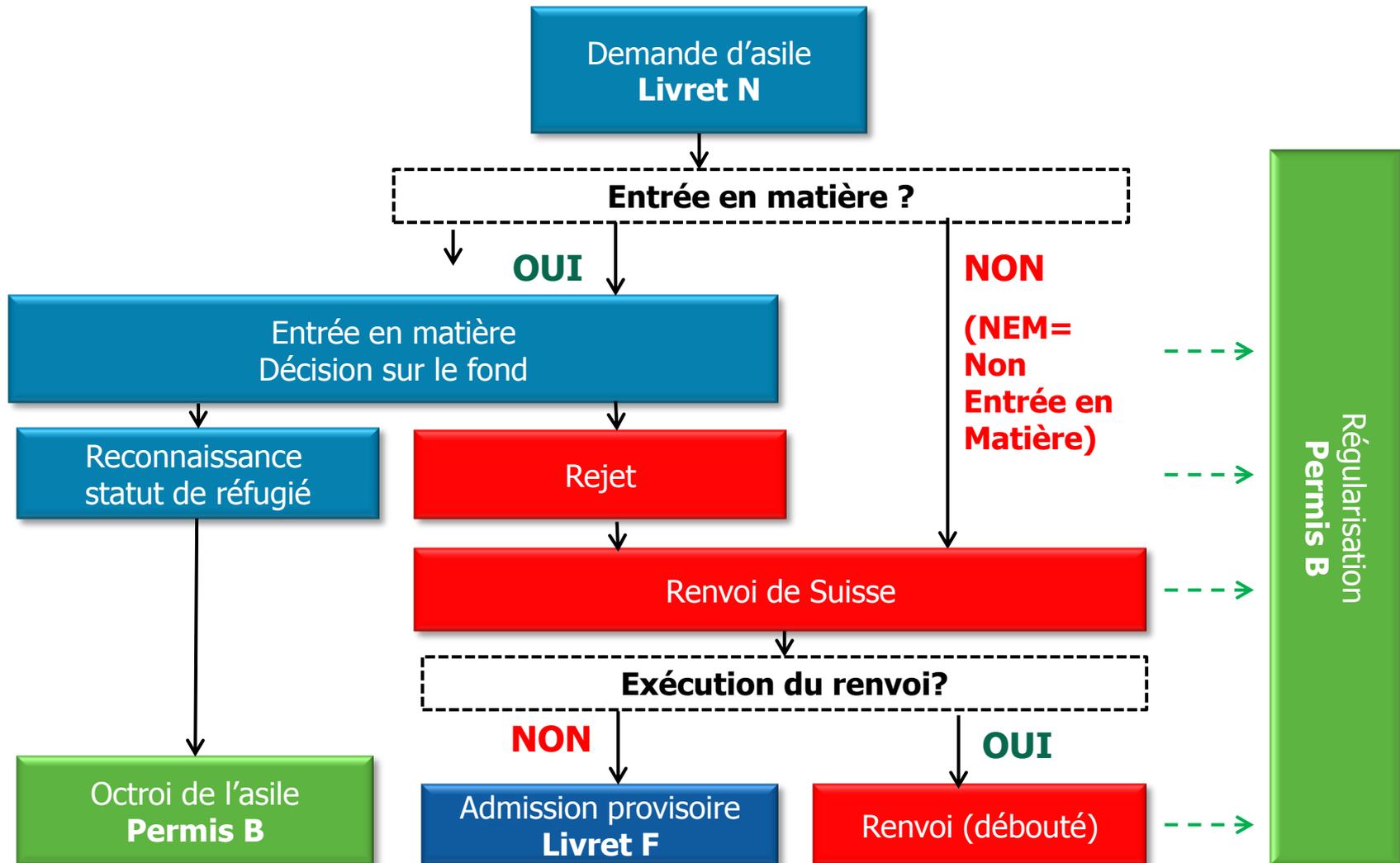


Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants (EVAM) & Unité de soins pour Migrants (USMI) Présentation des prestations délivrées en fonction de la situation administrative



Procédure d'asile

Une compétence fédérale



Les structures d'hébergement collectif

Abris et foyers pour 1500 personnes

Sites

(AU 21.02.2017)

- STRUCTURES D'HÉBERGEMENT EN SURFACE (15)
De trois types : les foyers d'accueil et de socialisation, les foyers de séjour et les foyers d'aide d'urgence.
- FOYERS POUR MINEURS NON ACCOMPAGNÉS (4)
Encadrement assuré par des éducateurs.
- ABRIS DE PROTECTION CIVILE ET SLEEP IN (7)
Accueil de nuit.
- STRUCTURES DE JOUR (4)
Ouvertes 7 jours sur 7, destinées à l'accueil diurne des personnes logeant en abri de protection civile.
- CENTRE DE FORMATION ET SES ANNEXES
Prestations proposées : cours de français, programmes de formation et de pratique professionnelles, bilans d'orientation et aide à la recherche d'emploi.
- ADMINISTRATION
Ce terme regroupe le siège administratif, le centre de prestations, les antennes administratives réparties par secteurs, l'antenne dédiée à l'aide d'urgence ainsi qu'un dépôt de 1500 m².
- PROPRIÉTÉS DE L'EVAM (25)
- STRUCTURES TEMPORAIRES (2)



 **Unité de Soins aux Migrants**

 **Abri de protection civil**

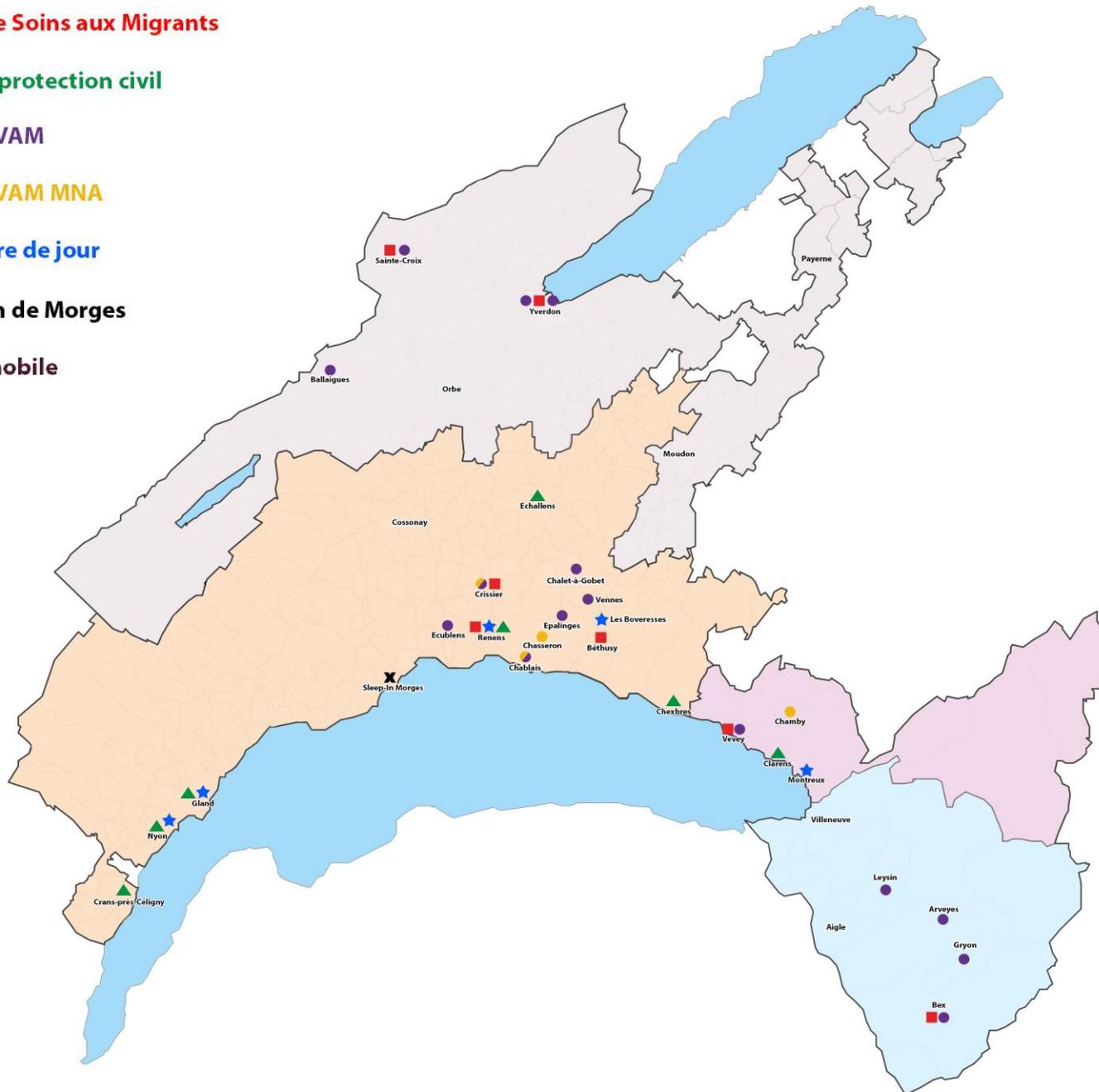
 **Foyer EVAM**

 **Foyer EVAM MNA**

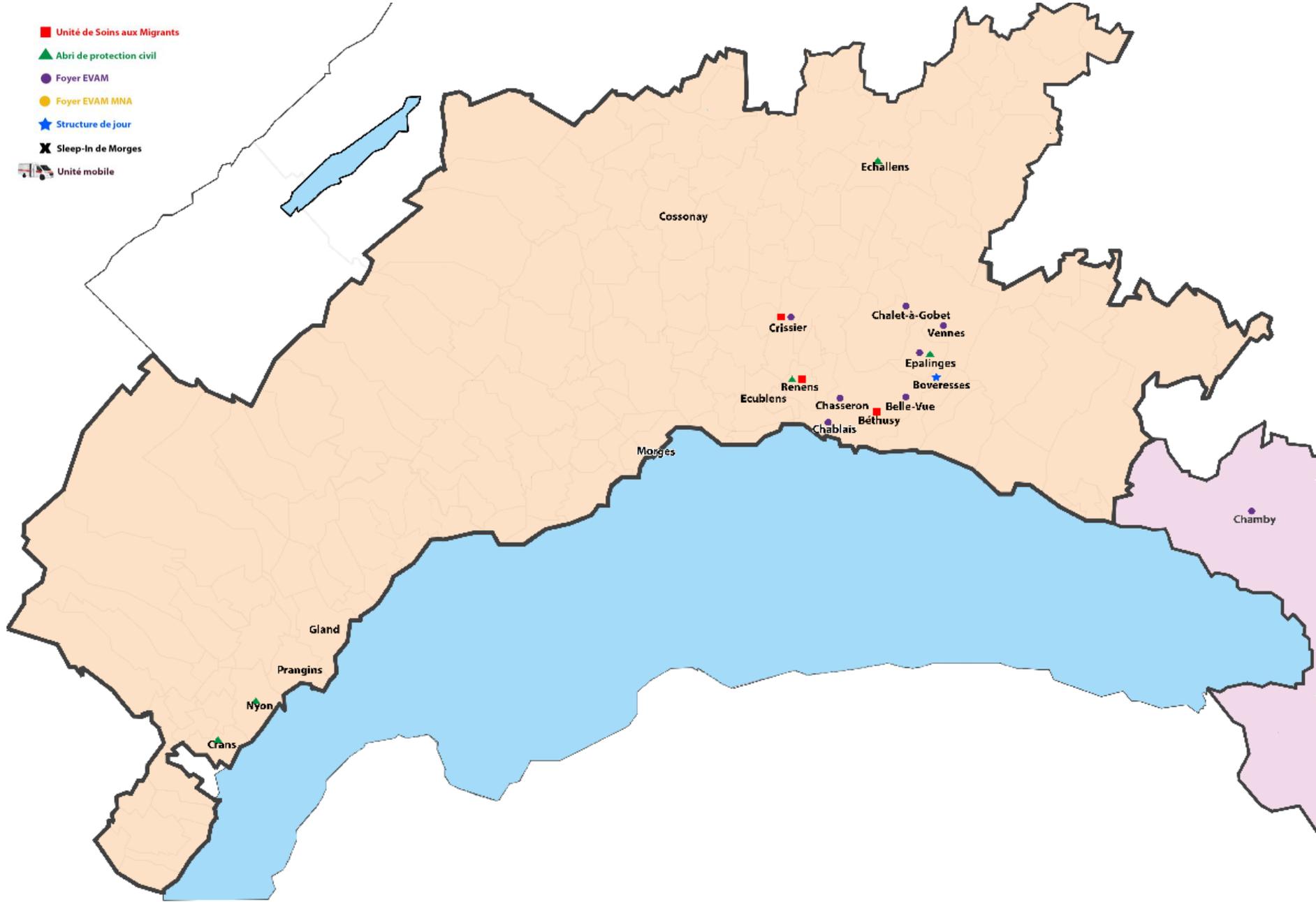
 **Structure de jour**

 **Sleep-In de Morges**

 **Unité mobile**



- Unité de Soins aux Migrants
- ▲ Abri de protection civil
- Foyer EVAM
- Foyer EVAM MNA
- ★ Structure de jour
- ✕ Sleep-In de Morges
- Unité mobile



Structures dédiées

Demande d'asile
Livret N



Abri de protection civile de Lausanne
50 places
Convention de réouverture dans les
24h en cas d'afflux

Demande d'asile
Livret F



Foyer d'accueil/socialisation
de Crissier
Convention de 320 places
426 personnes lors de l'afflux
2015



Foyer pour MNA
de Lausanne Malley
46 places
1/3 filles 2/3 garçons



Abri de protection civile

Horaires d'ouverture:

Semaine 18h00 – 09h45

Week-end 18h00 – 11h45

Repas en nature

Possibilité de prendre un repas dans le restaurant d'exercice 1 fois par semaine

Complément 1+2 de 3.- par jour

Abonnement Mobilis 11/12

Accès aux mesures d'intégration

Dortoir collectif sur 2 niveaux de lits

50 places

Certaines situations médicales (somatique ou psychiatrique) sont incompatibles avec un logement en abri PC

→ Contacter l'USMi liaison ou USMi de référence pour demander la sortie en urgence de l'abri et le transfert en foyer.

→ Pas de sortie pour cas de varicelle / gale / grippe.

Foyer collectif

Aucune heure de sortie ou rentrée
Visites possible entre 07h00 et 22h00



Pour toute demande concernant un changement de logement pour raison médicale (chambre en foyer individuel , appartement individuel)

→ Certificat de vulnérabilité F597 à envoyer selon la procédure expliquée à la 1ere page du doc.

→ Commission de santé GT vulnérabilité préavisera sur la base du certificat et transmettra à l'entité logement EVAM

→ Pas de différence selon le statut de la personne (permis N , permis F , aide d'urgence) , le préavis est basé sur la situation médicale

Phase accueil/socialisation
Large accès aux assistants sociaux
Assistance en espèces
Nourriture 8.-/jour
Habits 1.-/jour
Compléments 1+2 3.-/jour
Mobilis 11/12 au porteur
Accès aux mesures d'intégration
Modules de sensibilisation obligatoires



Foyers MNA

Foyer du Chablais	39
Foyer Crissier MNA	66
Foyer du Chasseron	28
Foyer de Chamby	39

MNA EVAM 172 / 228

(Mise à jour 29.03.17)

Toute situation concernant les MNA
, privilégier le contact direct avec
l'équipe USMI MNA

079 556 68 40

pmu.mna@hospvd.ch

Foyers pour mineurs non accompagnés
Encadrement par des éducateurs
Assistance en nature
Bons pour des habits
Compléments 1+2 de 3.-/jour
Mobilis 11/12
Projet personnel
Prioritaires pour les mesures d'intégration

Quelque **1900** appartements

Pour loger environ **3700** personnes

- ~ **1520** appartements loués
 - L'EVAM signe et gère les baux à loyer
- ~ **400** appartements propriétés de l'EVAM
 - Repartis sur 19 immeubles d'habitation



Propriété de l'EVAM à Ecublens



Payerne

Structures dédiées aide d'urgence

NEM



Abri de protection civile de
Crans-près-Céligny
50 places

Déboutés



Foyer de Lausanne Vennes
100 places
Familles + célibataires



Sleep-in de Morges
50 places



Repas en nature
Pas accès aux compléments 1+2
Bons pour des habits
Bons pour articles d'hygiène
Accès à la structure de jour
Abonnement couvrant les déplacements
entre l'abri et la SDJ

Procédure identique, argument
basé sur la situation médicale

→ Contacter l'USMi liaison ou
USMi de référence pour demander
la sortie en urgence de l'abri et le
transfert en foyer.

→ Pas de sortie pour cas de
varicelle / gale/ grippe.

Structures de jour



Structures de jour

Ouverture en journée
Encadrement par des animateurs
Accès à un assistant social
Cyber-café avec accès internet gratuit
Cours de français dispensés par les bénévoles

→ Intervention régulière de l'Unité mobile USMI dans les structures de jour.

→ Possibilité de négocier accès à une structure de jour pour les RA au sleep in , décision au cas par cas , contacter USMi liaison.



Epicerie de foyer
Possibilité de cuisiner
Articles d'hygiène disponibles à l'épicerie
Bons pour des habits
Abonnement au porteur
Présence d'une personne sécurité à l'entrée du bâtiment (fouille possible)

Idem que pour foyer dédié au permis N - F

→ Certificat de vulnérabilité F597

.
→ Commission de santé GT
vulnérabilité préavisera sur la base du certificat et transmettra à l'entité logement EVAM

→ Le préavis est émis sur la base de situation médicale et non pas du statut



Encadrant + surveillance
Prestation unique à renouveler chaque jour
Bon délivré à l'antenne d'aide d'urgence
Hébergement – Bons de transport
Repas en nature
Possibilité de faire la lessive et accès sanitaires
Produits d'hygiène
Pas de possibilité de laisser des affaires
Hébergement de nuit uniquement , pas d'accès à une structure de jour
Chambre collective 2 à 3 personnes max

Sleep in: horaires: **18h- 9h**

Certaines situations médicales (somatique ou psychiatrique) sont incompatibles avec un logement au sleep in.

→ Contacter l'USMi liaison pour demander la sortie en urgence de du sleep in et le transfert en foyer.

→ Pas de sortie pour cas de varicelle / gale/ grippe

→ Possibilité de négocier pour raison médicale un accès exceptionnel à une structure de jour pour que la personne puisse se reposer (ex: grippe / plâtre / post op ..). Négociation avec le chef de secteur EVAM , contacter USMi liaison

Annexes: Formulaire vulnérabilité F 597

F597 Informations à l'attention du thérapeute :

Cher confrère,

Le présent formulaire doit vous permettre de documenter une demande quant aux conditions d'hébergement de votre patient-e et éventuellement de sa famille, conditions qui dépendent de l'EVAM.

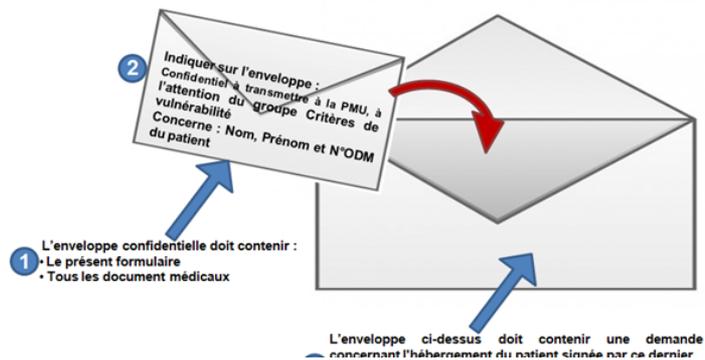
L'EVAM a mis en place une procédure très précise pour le traitement de ces demandes, et dans l'intérêt de votre patient-e, vous devez la suivre scrupuleusement.

Notre Groupe de Travail « Vulnérabilité », composé de soignants (avec un soutien administratif et juridique) du CHUV et de la PMU, préavise l'EVAM sur la base des documents que vous lui faites parvenir, et ne peut le faire que si l'EVAM le sollicite, et donc si la procédure a été suivie.

L'EVAM reste par ailleurs maître de sa décision. Si à la suite d'une demande, vous restez sans nouvelle, il est possible que la demande ne soit pas parvenue au Groupe de Travail pour des raisons de procédure.

Nous vous invitons dans ce cas à vous informer auprès de l'EVAM et éventuellement à nous contacter dans un second temps. La procédure à suivre est la suivante :

Le présent formulaire, accompagné des éventuels rapports médicaux détaillés, doit être transmis sous enveloppe fermée avec la mention : **confidentiel à transmettre à la PMU, à l'attention du groupe critères de vulnérabilité, concerne : nom, prénom et N° ODM du patient (8 chiffres)**, et cette enveloppe fermée doit être adressée à : **Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), Entité Placement, Route de Chavannes 33, 1007 Lausanne.**



Annexes: Avis de sortie d'abri PC / sleep in , transmis à H placement

Policlinique
Médicale
Universitaire
Centre des populations vulnérables
Rue du Bugnon 44
CH-1011 Lausanne



Centre hospitalier
universitaire vaudois

Concerne : sortie Abri PC
Etablissement vaudois d'accueil des
migrants (EVAM)
Entité Placement
Rte de Chavannes 33
1007 Lausanne

Commission Critères de vulnérabilité
Secrétariat
Tél: +41 21 314 61 05
Fax: +41 21 314 61 06
nezha.el-ouazzani@hospvvd.ch
www.pmu-lausanne.ch

Réf. : eal

Monsieur

NOM : ██████████
NE LE : 06.01.1983

PRENOM : ██████████
N° ODM INDIV. : ██████████

Document établi sur la base d'une communication de l'USMi en date du 01.03.2017

A) Informations à compléter par la PMU

1. DUREE DU CERTIFICAT MEDICAL ET/ OU DU TRAITEMENT

Durée du traitement : Long terme Prévu pour une durée de :

2. Contreindications médicale à la vie en abri PC

Somatique
 Psychiatrique

3. Remarques/Autres :

Lausanne, le 1^{er} mars 2017

Prof. Patrick Bodenmann
Médecin responsable du CPV

Dr Elodie Dory
Cheffe de clinique

Contact: Région centre

- USMI liaison: 5j/7 tél: 079 556 28 38 pmu.usmi.liaison@hospvd.ch
- USMI MNA: 5j/7 tél 079 556 68 40 pmu.mna@hospvd.ch
- USMi de référence:
 - Foyer de Crissier → USMi de Crissier
 - Abri PC de Renens (Nyon, Crans Celigny) → USMi de Renens
 - Foyer de Vennes / Foyer Terrasses Epalinges / Foyer Chablais adulte / Foyer Ecublens / Foyer Chalet à Gobet / abri PC Echallens / sleep in de Morge et appartements région centre → USMI de Bethusy, pour situation médicale contact USMI liaison

Pour plus d'information

Le site internet

www.evam.ch